# Val-de-Moder

PFAFFENHOFFEN - RINGELDORF - UBERACH - LA WALCK



JANVIER 2026 - N°26

## INFORMATIONS COMMUNALES

www.valdemoder.fr

# Éditorial

Chères Valmodoises, Chers Valmodois,

Bienvenue en 2026, en vous souhaitant une bonne et belle année pleine de joie et de bonheur. Qu'elle vous apporte la réussite personnelle et professionnelle, que vos projets se réalisent et surtout qu'elle vous apporte une excellente santé pour en profiter pleinement.

Pour ce dernier édito, après deux mandats que j'ai eus le privilège et le plaisir de gérer, j'ai envie de remercier très chaleureusement toutes celles et ceux qui m'ont accompagné, en premier l'ensemble du conseil municipal pour son travail tout au long des deux mandats. Je salue aussi l'investissement des associations, véritable richesse de notre commune qui par leurs efforts tissent un lien invisible mais solide entre nous. Merci également aux membres du CCAS et tous les bénévoles qui participent, certains depuis douze ans aux activités communales. Merci à l'administration, au service technique et à la Police pour leur soutien et leur engagement sans faille. Un merci tout particulier au Directeur Général des Services, Gilles KOEHLÉ, qui pendant douze ans a supporté les sautes d'humeur du Maire tout en gardant une approche professionnelle et efficace.

Pendant ces deux mandats, nous avons travaillé avec exigence et détermination pour nous investir collectivement au service du bien commun, à la valorisation de notre commune et au bien vivre ensemble. Notre volonté pour développer la commune et par la même continuer à améliorer notre qualité de vie n'a jamais faibli.

L'évolution de la commune reste néanmoins conditionnée par deux faits majeurs : la création de la commune Val-de-Moder et le rattachement à la Communauté d'Agglomération de Haguenau, deux décisions qui nous auront permis de projeter la commune vers un avenir serein.

Notre commune est en excellente santé financière, avec une capacité d'autofinancement très confortable. J'insiste sur la volonté d'une gestion rigoureuse qui rime avec la capacité de ne dépenser que ce que l'on possède ! Cela ne nous a pas empêché de développer les infrastructures et l'image de Val-de-Moder. Notre Commune est en mouvement, elle évolue, elle se transforme pour vous offrir le meilleur environnement.

Les réalisations sont nombreuses :

- La transformation de la Place de la République
- La renaturation du Haengsbaechel



Jean-Denis ENDERLIN
Maire de Val-de-Moder

- La construction du complexe sportif Joseph Heckel financé par la CAH
- La rénovation du gymnase et de la maison des loisirs
- La rénovation des terrains de tennis
- La construction d'un terrain de football synthétique
- La mise en service d'une maison des associations
- La rénovation du groupe scolaire Schweitzer
- La construction de l'école Pflimlin portée par la CAH
- La construction d'un Pumptrack à l'initiative du conseil municipal des jeunes
- Le lancement de la mise en sécurité de la rue de Saverne grâce à l'investissement de la CAH
- La construction de la résidence senior portée par Alsace Habitat
- Le lancement d'une médiathèque avec le soutien de la CAH
- La rénovation énergétique de nos bâtiments
- L'accompagnement financier pour la rénovation des commerces
- La majoration des aides de l'ANAH pour l'amélioration de l'habitat

Nous n'oublierons pas les manifestations telles que la fête de la musique, la fête des brasseurs, la fête des ainés, l'animation du marché…

Une page se tourne mais la dynamique lancée restera active.

Pour ma part, je vais clôturer une histoire de 12ans, j'ai cherché un mot qui caractérise ces deux mandats. Plusieurs me sont venus à l'esprit : service public, engagement, investissement, travail, responsabilité, inquiétude, dynamisme, expérience, loyauté… il m'en reste deux qui me confortent dans mon ressenti, ces deux mots sont : plaisir et enthousiasme.

Très sincèrement, je suis fier d'être le maire d'une commune qui a su prendre le virage de l'avenir, où chaque Valmodois et chaque Valmodoise sont considérés à la même place. Oui, je suis fier d'avoir été votre maire pendant ces 12 années et je vous remercie toutes et tous de la confiance que vous m'avez accordée.

Alors que l'année 2026 puisse se gérer dans une continuité optimiste et positive

Merci

Le Maire, Jean-Denis ENDERLIN

## Infos Pratiques

### COMMUNE DE VAL-DE-MODER

17, rue du Dr Albert Schweitzer
PFAFFENHOFFEN
67350 VAL-DE-MODER
Tél. 03 88 07 70 55

Lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
Mardi ---------- de 14h à 18h
Mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
Jeudi ---------- de 14h à 18h
Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

### BIBLIOTHÈQUE :

14, rue du Marché 67350 VAL-DE-MODER
Tél. : 03 88 72 23 73
bibliotheque.valdemoder@agglo-haguenau.fr
www.valdemoder.fr
rubrique Culture et Loisirs

**Horaires :** Lundi de 16h à 18h30
Mercredi de 15h à 18h
Samedi de 9h30 à 11h30

### MUSÉE DE L'IMAGE POPULAIRE :

24, rue du Dr. Albert Schweitzer
67350 VAL-DE-MODER
Tél. : 03 88 07 80 05
musee@commune-valdemoder.fr
musee.valdemoder.fr

**Ouvert du mercredi au dimanche**
De mai à septembre de 14h à 18h
D'octobre à avril de 14h à 17h

### LA SCÈNE ESPACE CULTUREL

11, Rue de Haguenau 67350 VAL-DE-MODER
Tél. : 03 88 05 60 60
contact@lascene67.fr
https://www.lascene67.fr/

### DÉCHÈTERIE :

ZA Nord du Val-de-Moder
Contact : Service Ordures Ménagères
Tél. : 03 88 73 71 72
om@agglo-haguenau.fr
www.agglo-haguenau.fr
Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h
Samedi de 9h à 12h et 14h à 18h

### URGENCES :

Police secours 17
Pompiers 18
Numéro européen 112
Numéro d'urgence pour les sourds et malentendants 114
Samu 15



# ÉLECTIONS MUNICIPALES

**Pensez à vous inscrire avant le 6 février !**

Les prochaines élections municipales auront lieu le 15 et 22 mars 2026. Ce scrutin permettra aux citoyens de désigner les conseillers municipaux qui façonneront l'avenir de notre commune pour les six années à venir.
Pour pouvoir voter, il est impératif d'être inscrit sur les listes électorales. La date limite d'inscription est fixée au vendredi 6 février 2026. Passé ce délai, il ne sera plus possible de participer au vote.

### Vous pouvez vous inscrire :

- **En ligne sur service-public.fr**
  avec une pièce d'identité
  et un justificatif de domicile
- **En mairie**, en vous munissant d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

### Qui peut voter ?

Pour voter aux élections municipales, il faut :

- Être âgé de 18 ans
  au plus tard la veille du scrutin
- Être de nationalité française ou ressortissant d'un pays de l'Union européenne résidant en France (dans ce cas, inscription sur une liste électorale complémentaire)
- Être inscrit sur les listes électorales de la commune

### Un acte citoyen essentiel

Les élections municipales sont l'occasion pour chaque habitant de participer activement à la vie démocratique locale. Votre voix compte pour choisir les projets, les orientations et les élus qui façonneront notre quotidien.



# INSCRIPTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS

## POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Les personnes nouvellement installées dans la commune sont invitées à se faire connaître en mairie, munies de leur livret de famille ou d'une pièce d'identité, afin d'être inscrites sur le fichier domiciliaire communal.

Bien que cette démarche ne soit pas obligatoire, elle permet aux services municipaux de faciliter certaines démarches, telles que la scolarisation des enfants, l'accompagnement des seniors ou encore la transmission d'informations pratiques et utiles à la vie locale.

Plus largement, il est essentiel pour la commune de pouvoir suivre l'évolution de sa population, notamment afin de tenir à jour le fichier des adresses et d'éclairer les décisions liées à l'action municipale.

# RECENSEMENT DES JEUNES FRANCAIS

## DE QUOI S'AGIT-IL ?



Tout jeune français qui a 16 ans doit faire cette démarche auprès de la Mairie de son domicile.

## EFFET DU RECENSEMENT

Le recensement permet à l'administration :
- de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée de défense et citoyenneté (JDC),
- et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

A la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. **Il n'est pas délivré de duplicata.**

**EN CAS DE PERTE OU DE VOL**, une attestation de situation administrative vous sera adressée par le centre du service national de votre domicile.
Pour cela, vous devez lui en faire la demande :

**Centre du Service National et de la jeunesse**
**Strasbourg - Tél. 09.70.84.51.51**

## EN CAS D'ABSENCE DE RECENSEMENT

Si le jeune Français de 16 ans ne se fait pas recenser :
- il ne sera pas convoqué à la JDC et ne pourra pas y participer,
- il ne pourra pas s'inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, baccalauréat, ...) avant l'âge de 25 ans,
- il ne sera pas être inscrit d'office sur les listes électorales à 18 ans.

# Le PLUI de l'agglomération de Haguenau approuvé

Après cinq ans de travail technique, politique et de concertation avec les habitants, le conseil communautaire du 6 janvier 2025 a arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal de l'agglomération de Haguenau, ainsi que le bilan de la concertation préalable.

Le PLUi régit les usages et constructibilités du sol des 36 communes de l'agglomération, tout en respectant les spécificités de chaque entité territoriale. Au-delà des règles de construction, il définit le nouveau cadre de développement où s'équilibrent croissances économique et démographique, respect de l'environnement, sobriété foncière, équité sociale et solidarité territoriale.

Le PLUi intègre la trajectoire du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à l'horizon 2050 introduite par la Loi Climat et Résilience du 22 août 2021, qui vise à réduire progressivement la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, ainsi que l'artificialisation des sols.

L'arrêt du projet de PLUi de l'agglomération de Haguenau a ouvert une seconde phase de la procédure d'élaboration du document, comprenant l'information des communes, la consultation des personnes publiques associées et l'enquête publique est intervenue en juin et juillet 2025. Le PLUi de l'agglomération de Haguenau a été adopté en conseil communautaire le 11 décembre 2025.

Retrouvez tous les documents
du projet de PLUi arrêté sur le site internet dédié :
https://plui.agglo-haguenau.fr/dossier-arrete/

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

adresse.data.gouv.fr
Le site national de l'adresse

# Mise à jour de la Base d'Adresses Locales (BAN)

Dans le cadre de l'amélioration continue des services publics et de la précision des données territoriales, la commune a procédé à une mise à jour complète de sa base d'adresses locales.
Cette démarche vise à garantir que chaque adresse soit correctement référencée, facilitant ainsi :

- L'intervention rapide des secours
- La distribution du courrier
- Le raccordement aux réseaux (eau, électricité, fibre…)
- La navigation GPS et les livraisons

## Vous pouvez signaler une erreur ou une modification

Les administrés pourront vérifier les informations concernant leur adresse et signaler toute anomalie ou changement (numérotation incorrecte, voie mal nommée, adresse absente, etc.) directement sur le site national, onglet « signaler un problème ». Chaque demande sera étudiée avec attention par les services municipaux, en lien avec le référentiel national (Base Adresse Locale).

## Une démarche collaborative et citoyenne

Votre contribution est précieuse pour garantir une base d'adresses fiable, au service de tous. En participant, vous aidez à renforcer la qualité des services publics et à améliorer le quotidien dans notre commune.
N'hésitez pas à en parler autour de vous : voisins, commerçants, professionnels… Plus nous serons nombreux à vérifier, plus notre territoire sera justement représenté.



# Plan d'alerte «Grand Froid»

Dans le cadre de la loi relative à la solidarité envers les personnes âgées et en situation de handicap, les communes ont pour mission de procéder, à titre préventif, au recensement des personnes les plus vulnérables.
Le maire doit ainsi tenir un registre nominatif, dont l'unique objectif est de faciliter l'intervention des services sanitaires et sociaux lors du déclenchement d'un dispositif d'urgence tel que le «plan canicule» ou le «plan grand froid». L'inscription est volontaire, gratuite et doit être renouvelée chaque année.
Le Plan Grand Froid est activé entre le 1er novembre et le 31 mars, en cas de vague de froid intense. Les personnes inscrites sur le registre communal peuvent alors bénéficier des actions mises en place pour prévenir et limiter les risques liés aux basses températures, notamment lors d'alertes météo de niveau orange ou rouge diffusées par Météo France.
Si vous êtes concerné(e) par une situation de fragilité, d'isolement et/ou de handicap, ou si vous connaissez une personne dans ce cas, vous pouvez vous inscrire:

⇨ Par téléphone : 03.88.07.70.55 aux horaires d'ouverture de la mairie
⇨ Par mail : ccas@commune-valdemoder.fr

Contact : Mme Astride Klein, Vice-Présidente du CCAS

# UN PORTAIL UNIQUE
## POUR VOS DÉMARCHES DE SÉCURITÉ

Le ministère de l'Intérieur a mis en place un guichet numérique unique afin de simplifier l'accès aux services en ligne de la police et de la gendarmerie.

Parmi les principaux services disponibles sur cette plateforme :

- un tchat généraliste 24h/24 et 7j/7, en 130 langues, pour poser vos questions sur la sécurité du quotidien (infractions, démarches, fourrière, procurations, etc.) ;
- la Plateforme Numérique d'Accueil des Victimes (PNAV), accessible en continu, avec des policiers spécialement formés (violences conjugales et sexuelles, cyberharcèlement, discriminations). Ils répondent par écrit et orientent vers les démarches et les interlocuteurs adaptés, avec l'appui d'un psychologue ;
- 17 Cyber, un service d'aide en ligne pour les victimes de cybermalveillance : il permet d'identifier la situation, d'obtenir des conseils immédiats, de conserver les preuves et d'être dirigé vers le bon service pour déposer plainte ;
- la plainte en ligne (PEL) ;
- le dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV) ;
- des fiches pratiques, les coordonnées des services et des associations, ainsi que des actualités locales et nationales ;
- des formulaires, dont le signalement anonyme de faits liés aux stupéfiants, traité 24h/24 par les forces de l'ordre.

Tous ces services sont accessibles sur le portail officiel :

**masecurite.interieur.gouv.fr.**

# COLLECTE
## DES ORDURES MÉNAGERES

Depuis le 5 janvier 2026, la Communauté d'Agglomération de Haguenau met en place une nouvelle organisation des tournées de collecte sur l'ensemble du territoire.

**Pour notre commune, les collectes auront lieu :**

- Ordures ménagères : **LUNDI**
- Tri sélectif : **MARDI** (semaines paires)

Le calendrier de collecte est également disponible en ligne : https://dechets.agglo-haguenau.fr/accueil

**Pas de changement dans les fréquences !**

- Bac à ordures ménagères : **1 fois par semaine**
- Bac de tri : **1 fois toutes les 2 semaines**

Ce réaménagement accompagne l'arrivée de deux nouveaux camions 100 % électriques. D'ici 2027, cinq camions fonctionneront à l'énergie verte, sans surcoût pour la collectivité.

Contact : Direction des Ordures Ménagères
9 Chemin du Gaz - 67500 HAGUENAU
Tél. : 03 88 73 71 72 - Mail : om@agglo-haguenau.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

# ENQUETE «BUDGET FAMILLE»
## VOTRE PARTICIPATION COMPTE

L'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) mène du 1er janvier au 31 décembre 2026 une grande enquête nationale sur les revenus et les dépenses des ménages, intitulée « Budget de famille ».



**À quoi sert cette enquête ?**
Elle permet de mieux comprendre comment les ménages répartissent leurs dépenses au quotidien (logement, alimentation, transports, loisirs, etc.). Elle sert notamment à mesurer l'évolution du coût de la vie et à produire des statistiques utiles aux politiques publiques.

**Qui est concerné ?**
Tous les foyers ne sont pas interrogés. Un échantillon de logements est tiré au hasard par l'Insee. Si votre foyer a été sélectionné, vous recevrez un courrier officiel et serez contacté par un enquêteur habilité.

**Comment se déroule l'enquête ?**
Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra donc contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Les réponses sont strictement confidentielles.

# Clin D'oeil historique

## La Garance





Depuis trois ans, le Musée de l'Image Populaire – François Lotz fait pousser un plant de garance à l'entrée du bâtiment, afin de faire rayonner cet héritage du passé.

### Connaissez-vous cette plante ?

Il s'agit de la garance des teinturiers, Rubia tinctorum L. C'est une plante vivace de la famille des Rubiacées qui fut largement cultivée pour la teinture rouge extraite de ses rhizomes car ils contiennent de l'alizarine et de la purpurine (qui ont la propriété de donner aux tissus une belle couleur rouge).

### Pourquoi cette plante dans notre commune ?

Grâce à la garance, Pfaffenhoffen et ses environs connurent une activité économique exceptionnelle, amorcée au début du 18e siècle et intense à partir du troisième quart du même siècle[1].
Cette plante était cultivée dans toute la région, de Hochfelden jusqu'à Haguenau, pour la livrer verte ou séchée à Pfaffenhoffen, devenu une plate forme commerciale importante de la garance. Il y existait un nombre considérable de séchoirs. Mais qui dit livraison de garance séchée dit aussi commerce de garance.
En 1854, on constate encore l'existence de 8 sécheurs de garance. La garance était utilisée pour teindre des draps en rouge. A partir du Second Empire, l'armée française acheta une grande partie de ces draps pour la fabrication des pantalons militaires[2]. La défaite de 1870 porta, de ce fait, un coup terrible à cette branche de l'industrie et du commerce de la localité[3]. Mais il fût moins brutal que pour le séchage et le commerce de la garance, car ils teignaient également du chanvre ainsi que des bas de laine, et utilisaient aussi le bleu de lignite[4].
Il ne reste aujourd'hui de cette activité que des noms de lieux-dits, tels que Rotaegerle ou Rotdaerre (champs de garance, séchoirs de garance) à Pfaffenhoffen et à Niedermodern.

[1] Jean Vogt, «La garance dans la région de Pfaffenhoffen», in S.H.A.S., 1993, IV, page 45.
[2] François Lotz, «Histoire d'une petite ville d'Alsace Pfaffenhoffen», page 199.
[3] Cf Georges Klein, «Industrie locales et métiers disparus», in S.H.A.S., 1956, 3° et 4° trim., p. 74.
[4] Sur l'impression des tissus en bleu, voir G. Klein, op. cit.




# UN GRAND TRAVAIL EN COULISSES AU MUSÉE

de l'Image Populaire - François effectué par l'équipe du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord

En 2025 s'est achevée la quatrième et dernière année d'un vaste chantier des collections, engagé depuis 2022 au Musée de l'Image Populaire – François Lotz.

Ce travail, souvent invisible pour les visiteurs, est pourtant essentiel. Il correspond à ce que l'on appelle le récolement : un contrôle obligatoire pour les musées de France qui consiste à vérifier, œuvre par œuvre, que chaque objet est bien présent, localisé, en bon état et correctement enregistré. Ce "bilan de santé" des collections doit être réalisé au moins une fois tous les dix ans.

Durant plusieurs mois, plus de 1 200 images populaires anciennes ont été inventoriées, examinées et documentées une à une. Parallèlement, près de 18 000 documents (affiches, images religieuses, calendriers, photographies, chromolithographies, etc.) ont été classés et organisés dans une collection dite « documentaire », consultable pour la recherche et la médiation culturelle.

Les dons récents ont, eux aussi, été étudiés afin de déterminer ceux qui rejoindront officiellement la collection patrimoniale du musée.

Ce patient travail de fond permet aujourd'hui au musée de mieux valoriser ses collections, de préparer de futures expositions et de garantir la préservation de ce patrimoine alsacien unique.

# rétrospective




La commune a célébré l'armistice lors d'une cérémonie autour du monument aux morts à La Walck - 11 novembre







Les Foulées du Val' ont permis de récolter 15 000 euros, remis équitablement aux associations « Tous unis contre l'algoneurodystrophie » et « Alsace contre le cancer », lors d'une cérémonie de remise de chèque - 26 novembre







Le marché de Noël 2025 a su rassembler un large public malgré une météo peu clémente. Pendant tout le week-end, les rues du centre-bourg ont accueilli de nombreux visiteurs venus découvrir un marché repensé, riche en créations artisanales et en spécialités gourmandes proposées par les associations locales. L'ambiance festive a été portée par de nombreuses animations musicales et artistiques, de la chorale d'enfants au spectacle final de Robin Léon, en passant par les performances de Burning'Light et des musiciens itinérants. Le Musée de l'Image Populaire - François







Contes de Noël à la bibliothèque pour les élèves de Groupe Scolaire Philippe-Chrétien Schweitzer

Lotz a également offert un lieu apprécié pour se mettre à l'abri, avec son exposition de Noël et les contes de Hafele et Storichele de Manon Zinck - 6 et 7 décembre



Marche de nuit du Club Vosgien Val-de-Moder : 1700 adultes + enfants, soit près de 2000 participants par un temps incitant à la marche avec un beau soleil couchant - 27 décembre >>>

# rétrospective



Le concert du Nouvel An à Uberach a réuni près de 200 spectateurs, porté par les derniers vœux du maire Jean-Denis Enderlin et la prestation chaleureuse des Dauederfer Lüsers - 11 janvier



Remise de diplôme du brevet des collèges :
92 récipiendaires soit 87,5% de réussite en 2025 - 9 janvier



Ramassage des sapins de Noël organisé par les jeunes du Réseau Animation Intercommunal avec l'association Traits performances - 10 et 17 janvier

# L'agenda

**Retrouvez le calendrier et les horaires des manifestations sur www.valdemoder.fr**
Au moment où nous mettons sous presse, les dates de certaines manifestations ne nous avaient pas encore été communiquées.

## FÉVRIER

5 - Fabrication de «boule pour oiseaux» au Relais Petit Enfance
6 - Jeux libres puis éveil musical avec « Le Contoir de Jo'ailes » annexe de la mairie à La Walck
7 - Atelier adulte : Maison alsacienne en aquarelle avec Françoise Amet Musée de l'Image Populaire
8 - Atelier ADULTE : Un cœur en papier, à créer et à offrir Musée de l'Image Populaire
9 - Jeux libres puis histoires et chansons en langage des signes avec Bérénice Uhl au Relais Petit Enfance
10 - Ateliers pratiques avec une ergothérapeute - Cécile Herting organisé par le Centre Communal d'Action Sociale de Val-de-Moder
12 - Atelier Masque de Carnaval au Relais Petit Enfance
13 - Séances de Rigologie avec Sophie Parolini organisé par le Centre Communal d'Action Sociale de Val-de-Moder
17 - Jeux libres au RPE puis Cavalcade dans les rues de Pfaffenhoffen avec la Micro crèche « Les P'tits Cordonniers »
19 - Atelier enfant : Pop-up d'amour pour mamie (7 à 12 ans) Musée de l'Image Populaire
19 - Musique et danse avec « Rythme de Vie », salle de motricité de la Maison des Associations
20 - Baby Gym, salle de motricité de la Maison des Associations
24 - Ateliers pratiques avec une ergothérapeute - Cécile Herting organisé par le Centre Communal d'Action Sociale de Val-de-Moder
26 - Jeux libres au RPE puis sortie à la bibliothèque
27 - Séances de Rigologie avec Sophie Parolini organisée par le Centre Communal d'Action Sociale de Val-de-Moder

## MARS

7 - Opération broyages de branchages en déchèterie
10 - Ateliers pratiques avec une ergothérapeute - Cécile Herting organisé par le Centre Communal d'Action Sociale de Val-de-Moder
13 - Séances de Rigologie avec Sophie Parolini organisée par le Centre Communal d'Action Sociale de Val-de-Moder
13 - Atelier adulte : Pâques en dentelle de papier Musée de l'Image Populaire
14 et 15 - Exposition de modélisme ferroviaire - Maison des Loisirs
15 - Élections municipales
22 - Élections municipales
22 - Atelier enfant : Œufs de Pâques aux tourbillons de couleurs (à partir de 8 ans) Musée de l'Image Populaire
27 - Séances de Rigologie avec Sophie Parolini organisée par le Centre Communal d'Action Sociale de Val-de-Moder

## AVRIL

11 - Exposition d'Inès Wagner Musée de l'Image Populaire
11 - Atelier enfant : Portrait fleuri d'Inès Wagner Musée de l'Image Populaire
12 - Atelier adulte : Portrait fleuri d'Inès Wagner Musée de l'Image Populaire
27 - Collecte de sang Maison des Loisirs

## MAI

3 - Messti et braderie au centre de Pfaffenhoffen
3 - Atelier adulte : Fabrication de tampon avec Le Héron Graveur Musée de l'Image Populaire
8 - Fête des Brasseurs au centre de Pfaffenhoffen
8 - Marché aux puces de l'ASSODEV au centre de Pfaffenhoffen

**Val-de-Moder n°26 Janvier 2026 - Commune Val-de-Moder | Directeur de publication :** J.-D. ENDERLIN, Maire de Val-de-Moder | **Rédaction :** J.-D. ENDERLIN, P. KRAEMER, G. KOEHLE, C. MICHEL-MERCKLING, AMF | © **Photo** : P. KRAEMER, N. MARAJO-GUTHMULLER, C. MICHEL-MERCKLING, BARBARA MONTROUGE PHOTOGRAPHE, FUTURA CONCEPT , RAI, PIXABAY| **Impression :** Imprimerie VEIT | 2500 exemplaires | ISSN 2729-5508